



DOSSIER DE PRESSE

44^E SESSION

QUÉBEC (CANADA)

5 AU 10 JUILLET 2018

apf.francophonie.org

 [APF | Assemblée parlementaire de la Francophonie](https://www.facebook.com/APFfrancophonie)

 [@APFfrancophonie](https://twitter.com/APFfrancophonie)

assnat.qc.ca/fr

 [Assemblée nationale du Québec](https://www.facebook.com/AssnatQc)

 [@AssnatQc](https://twitter.com/AssnatQc)

Table des matières

1. PRÉSENTATION DE LA 44^E SESSION DE L'APF.....	3
1.1 LE DÉROULEMENT DE LA SESSION	3
1.2 LA THÉMATIQUE DE LA 44 ^E SESSION	3
2. L'APF ET LA SECTION HÔTE : L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC.....	4
2.1 L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE	4
A. HISTORIQUE	4
B. LES INSTANCES.....	4
C. LES DIRIGEANTS DE L'APF	6
D. LES MISSIONS DE L'APF	7
2.2 LA SECTION HÔTE : L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC.....	8
A. L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC	8
B. LA DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE AUPRÈS DE L'APF.....	9
3. AUTRES ÉVÈNEMENTS FRANCOPHONES	11
3.1 CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENTS FRANCOPHONES.....	11
3.2 ATELIER CONJOINT DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE ET DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS FRANCOPHONES	11
3.3 PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES DES AMÉRIQUES.....	11
3.4 ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE.....	11
4. INFORMATIONS PRATIQUES.....	12
4.1 LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX (SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS).....	12
4.2 PRINCIPAUX THÈMES DES RÉUNION DES COMMISSIONS ET DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES.....	13
4.3 CONTACT PRESSE.....	14
ANNEXE 1	15
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....	15
ANNEXE 2	15
COMPOSITION DE L'APF	15

1. PRÉSENTATION DE LA 44^E SESSION DE L'APF

1.1 LE DÉROULEMENT DE LA SESSION

Les parlementaires membres des différentes sections de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) se réunissent une fois par an en Assemblée plénière. Au préalable, l'APF réunit dans les jours précédents son Bureau, ses commissions permanentes ainsi que le Réseau des femmes parlementaires. L'Assemblée plénière adopte un certain nombre de résolutions préparées par les commissions.

Le débat général est le moment phare des sessions de l'APF. Il est l'occasion pour les parlementaires francophones d'échanger, de s'informer des bonnes pratiques et de prendre position sur des sujets transversaux touchant l'espace francophone.

Enfin, la Secrétaire générale de la Francophonie livre son rapport d'activités devant l'Assemblée plénière et échange avec les parlementaires francophones.

La cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 9 juillet, avec les allocutions du Président de l'Assemblée nationale du Québec et Président de l'APF, M. Jacques Chagnon, de la Secrétaire générale de la Francophonie, S.E. M^{me} Michaëlle Jean, et d'un représentant du gouvernement du Québec. Cette cérémonie sera suivie de la conférence d'ouverture présentée par M. Boucar Diouf, docteur en biologie, humoriste et animateur.

1.2 LA THÉMATIQUE DE LA 44^E SESSION

Sur proposition de la section hôte, les parlementaires francophones ont fait du thème du [plan de la présidence](#) québécoise de l'APF sur le numérique celui de leur débat général. Ainsi, le thème retenu pour le débat général de la 44^e session de l'APF est : « **Les bonnes pratiques des Parlements à l'ère du numérique.** »

Lors du débat général du mardi 10 juillet, le panel d'experts sur le numérique sera composé des invités suivants :

- M. Soufiane Ben Moussa, directeur des technologies de l'information de la Chambre des communes du Canada ;
- M^{me} Edith Yah Brou, blogueuse, entrepreneure et spécialiste des médias sociaux ;
- M. Marc-Étienne Ouimette, directeur des politiques publiques et des relations avec le gouvernement pour Element AI.

M^{me} Marie-Hélène Raymond, coordonnatrice de la stratégie numérique du Musée national des beaux-arts du Québec, agira à titre de modératrice.

2. L'APF ET LA SECTION HÔTE : L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

2.1 L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

A. HISTORIQUE

« Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. Il faudrait réunir dans une association interparlementaire les parlements de tous les pays où l'on parle le français. »

Léopold Sedar Senghor (février 1966)

L'APF a été créée à l'issue de l'adoption d'une proposition de Léopold Sédar Senghor - avec le soutien actif de Charles Helou, Habib Bourguiba, Norodom Sihanouk et Hamani Diori - en mai 1967, à Luxembourg. Un certain nombre de parlementaires francophones se sont réunis afin de créer une association pour défendre la langue française et assurer son rayonnement, nommée l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF). Au fil des années, cette dernière a évolué pour devenir l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Aujourd'hui, l'APF est composée de [83](#) sections réparties sur les cinq continents.

L'APF est un [lieu de débats et d'échanges](#) : elle adopte des résolutions sur des sujets intéressant la communauté francophone. Elle participe à la vie institutionnelle par les avis et recommandations qu'elle soumet aux chefs d'États et gouvernements lors des Sommets de la Francophonie.

L'APF est également un acteur de la coopération interparlementaire francophone.

B. LES INSTANCES

Plusieurs structures délibérantes composent l'APF : [l'Assemblée plénière](#), [le Bureau](#), quatre commissions, le Réseau des femmes parlementaires, le Réseau de lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose et les assemblées régionales.

- LES COMMISSIONS PERMANENTES



[La Commission des affaires parlementaires](#) examine les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et les libertés et le développement de la démocratie.

[La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles](#)

examine les questions relatives à l'expression culturelle en langue française, l'éducation, la formation, la communication, les technologies de l'information et des communications et l'audiovisuel. Elle comprend une sous-commission de l'éducation.



[La Commission de la coopération et du développement](#) examine les questions relatives au développement humain, au développement durable et au développement économique sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.

[La Commission politique](#) examine les questions politiques, l'État dans le droit mais aussi les rapports avec les institutions francophones et les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.



- [LE RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES](#)

Le [Réseau des femmes parlementaires](#) a pour vocation de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, mais aussi de [renforcer la place et le rôle des femmes](#) dans les milieux politiques et parlementaires.

- [LE RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME](#)

Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme a été créé par l'APF en partenariat avec ONUSIDA dans le cadre de la résolution sur le renforcement de la lutte contre VIH/SIDA en Afrique, adoptée à Yaoundé en 2000. Le réseau a ensuite été étendu à la tuberculose et au paludisme par l'adoption d'une résolution lors de la 40^e Session de l'APF à Ottawa. Il est placé sous la responsabilité de la [Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles](#).

- [LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES](#)

Les assemblées régionales sont responsables de la mise en œuvre des objectifs de l'APF dans le contexte des régions. On en dénombre quatre : [Afrique](#), [Amérique](#), [Asie-Pacifique](#) et [Europe](#).

C. LES DIRIGEANTS DE L'APF



Jacques Chagnon

Président de l'APF

Président de l'Assemblée nationale du Québec

[Biographie](#)



Jacques Krabal

Secrétaire général parlementaire de l'APF

Député de l'Assemblée nationale française

[Biographie](#)



Guillaume Soro

Premier vice-président de l'APF

Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire

[Biographie](#)

D. LES MISSIONS DE L'APF

Outre sa mission diplomatique, l'APF a également une mission de coopération.

- ASSEMBLÉE CONSULTATIVE DE LA FRANCOPHONIE

La Charte de la Francophonie définit dans son article 2 l'Assemblée parlementaire de la Francophonie comme l'« Assemblée consultative de la Francophonie ». À ce titre, l'APF participe à la vie institutionnelle de l'espace francophone par ses [avis](#) et recommandations. Elle est ainsi invitée à participer aux travaux des Sommets des chefs d'État et de gouvernement ainsi qu'aux activités des autres instances francophones.

- LA COOPÉRATION

L'APF joue un rôle de coopération et de coordination des actions des parlements francophones. Ses actions dans les domaines de la coopération ont pour objectifs de renforcer la solidarité entre les institutions parlementaires et de promouvoir une bonne gouvernance.

- Le [programme Noria](#) est un programme de coopération parlementaire dédié à la mise en place et à la modernisation des systèmes d'information dans les parlements francophones.
- Les [actions au bénéfice des parlementaires](#) et des fonctionnaires ont été mises en place par l'APF afin de renforcer les capacités des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires francophones. Ces actions prennent la forme de [séminaires d'échange](#) et d'information pour les parlementaires et de stages pour les fonctionnaires.
- Les [actions au bénéfice des femmes](#) : depuis 2004, l'APF, via le Réseau des femmes parlementaires, organise des [séminaires spécifiquement](#) dédiés aux femmes.
- Les **programmes multilatéraux de développement parlementaire** : l'APF assure un rôle de coopération et de coordination au bénéfice des parlements en sortie de crise (Côte d'Ivoire, Mali, Madagascar, etc.).
- Le [Parlement francophone des jeunes](#) est une simulation parlementaire qui vise à développer la formation civique et à renforcer la solidarité des jeunes en provenance de tout l'espace francophone en les initiant à l'activité parlementaire. Sa création a été entérinée par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie à Moncton, en septembre 1999, et sa mise en œuvre a été confiée à l'APF.
- Les [Parlements nationaux jeunes](#) ont été créés en collaboration avec l'OIF. Ils ont pour objectif de renforcer les Parlements de jeunes au sein des sections membres et de susciter la création de telles structures. De cette collaboration sont nés six Parlements nationaux de jeunes.
- Dans le cadre de sa **volonté de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme**, l'APF participe entre autres à des missions préparatoires et à l'observation des élections.
- L'APF a également créé en 2015 un nouveau programme de coopération : [Jeunes parlementaires francophones](#), visant à favoriser la représentation des jeunes dans les parlements, à les mettre à l'honneur et à susciter contacts et échanges afin de leur permettre d'être porteurs du projet francophone.

2.2 LA SECTION HÔTE : L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

A. L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

L'Assemblée nationale du Québec, en plus d'être l'une des plus anciennes institutions parlementaires au monde, est le seul Parlement francophone en Amérique du Nord. Son 225^e anniversaire a été souligné en 2017. Elle est composée de 125 députés, élus par la population pour un mandat de quatre ans, qui adoptent des lois touchant tous les aspects de la vie quotidienne des Québécois.

L'Assemblée nationale est un Parlement unicaméral qui évolue dans un système parlementaire où il y a séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. C'est elle qui exerce le pouvoir législatif et étudie, discute, modifie et adopte les lois. Elle exerce aussi un contrôle sur les actions du pouvoir exécutif, le gouvernement en l'occurrence, et débat de questions d'intérêt public.

À titre de législateur, les députés présentent, analysent et adoptent les projets de loi à l'Assemblée nationale. Ils ont aussi la responsabilité de surveiller les actions du gouvernement, soit le pouvoir exécutif, et disposent de plusieurs moyens pour ce faire :

- *l'étude des projets de loi en commission parlementaire* : c'est également l'occasion pour la population de se faire entendre sur divers sujets lors des consultations générales ou particulières ;
- *la période des questions et réponses orales* : chaque jour où l'Assemblée nationale se réunit, les députés de l'opposition peuvent questionner les ministres sur des questions d'actualité ;
- *l'étude des crédits* : à la suite du discours sur le budget, neuf commissions parlementaires étudient les crédits budgétaires des ministères et organismes compris dans leurs champs de compétence.

Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale est élu au scrutin secret par l'ensemble des parlementaires, tous partis confondus. Il est responsable de diriger les séances de l'Assemblée en faisant respecter le règlement. Il administre également les services de l'Assemblée et la représente dans ses relations avec les autres parlements.

B. LA DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE AUPRÈS DE L'APF



Jacques Chagnon

Président de l'APF et président de l'Assemblée nationale du Québec depuis avril 2011. Il préside les différentes sections du Québec et délégations de l'Assemblée nationale auprès de nombreux parlements et organisations interparlementaires. Il est membre du groupe parlementaire formant le Parti libéral du Québec.

[Biographie](#)



André Drolet

Président délégué de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique. Il est membre du groupe parlementaire formant le Parti libéral du Québec et occupe la fonction d'adjoint parlementaire du ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional.

[Biographie](#)



Carole Poirier

Présidente déléguée de la Section du Québec à la Région Amérique de l'APF et rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles. Elle est membre du groupe parlementaire formant le Parti québécois et occupe entre autres la fonction de leader parlementaire adjointe de l'opposition officielle.

[Biographie](#)



Benoit Charette

Vice-président de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement. Il est membre du groupe parlementaire formant la Coalition avenir Québec et occupe notamment la fonction de vice-président de la Commission de l'administration publique.

[Biographie](#)



Maryse Gaudreault

Première vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires. Elle est membre du groupe parlementaire formant le Parti libéral du Québec et est vice-présidente de l'Assemblée nationale.

[Biographie](#)



Jean Rousselle

Rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF. Il est membre du groupe parlementaire formant le Parti libéral du Québec et occupe les fonctions d'adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de même que celui du ministre de la Sécurité publique

[Biographie](#)



Jean Habel

Il a été désigné par l'Assemblée nationale du Québec pour la représenter au sein du programme *Jeunes parlementaires* de l'APF. Il est membre du groupe parlementaire formant le Parti libéral du Québec et occupe les fonctions d'adjoint parlementaire de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

[Biographie](#)

3. AUTRES ÉVÈNEMENTS FRANCOPHONES

3.1 CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENTS FRANCOPHONES

Sous le thème de la représentation de la société au sein des parlements francophones, cette réunion rassemblera les présidents d'assemblée présents à Québec à l'occasion de la 44^e Session de l'APF. La rencontre se déroulera sous forme de table ronde où chacun sera invité à partager les expériences et les bonnes pratiques en matière de représentativité de la société au sein de son Parlement. Refléter la diversité de la population d'un État au sein d'un parlement est un défi pour toutes les institutions.

3.2 ATELIER CONJOINT DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE ET DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS FRANCOPHONES

Les présidents et les secrétaires généraux participeront à cet atelier conjoint afin d'échanger sur les moyens de favoriser le rapprochement entre le Parlement et les citoyens. Puisque le thème du numérique est mis de l'avant à l'occasion de cette 44^e Session de l'APF, les participants qui utilisent déjà certaines technologies pourront en faire profiter leurs homologues. D'autres moyens pourront être partagés lors de cette rencontre afin de mettre en commun les expériences de chacun.

3.3 PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES DES AMÉRIQUES

La deuxième édition du Parlement francophone des jeunes des Amériques (PFJA) se tiendra en marge de la 44^e Session de l'APF et regroupera plus d'une centaine de jeunes âgés de 18 à 35 ans, issus de divers pays et régions membres de la Francophonie des Amériques. Au cours de cette simulation parlementaire enrichie, les participants seront regroupés en trois volets interdépendants : parlementaire, citoyen et médias. Leurs travaux ont pour objectifs de permettre la participation à un exercice de démocratie et de sensibiliser les membres du PFJA au travail parlementaire et aux enjeux de la Francophonie. Le PFJA souhaite susciter auprès de ses participants le désir de s'engager activement à la vie citoyenne. Cette simulation non partisane combine des travaux en commission, des séances plénières, des ateliers et des conférences.

3.4 ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE

La 34^e Assemblée régionale Amérique (ARAM) se tiendra du 10 au 12 juillet 2018. La Région Amérique de l'APF regroupe 14 des 83 sections de l'APF et se réunit une fois l'an. Elle cherche à favoriser les initiatives visant le rayonnement de la langue française dans les régions entièrement ou partiellement francophones d'Amérique. Elle se penche notamment sur des questions culturelles, économiques et sociales, permettant ainsi une collaboration élargie entre les différentes sections qui la composent. Cette année, l'assemblée annuelle a pour thème « L'offre francophone numérique » en lien avec le plan de la présidence de l'APF.

4. INFORMATIONS PRATIQUES

4.1 LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX (Sous réserve de modifications)

JEUDI 5 JUILLET - Conférence des présidents des parlements francophones*	HÔTEL DU PARLEMENT
JEUDI 5 JUILLET - Atelier conjoint des présidents d'assemblée et des secrétaires généraux des parlements francophones *	HÔTEL DU PARLEMENT
VENDREDI 6 JUILLET - Réunion du Bureau*	HÔTEL DU PARLEMENT
SAMEDI 7 JUILLET - Réunion du Réseau des femmes parlementaires*	HÔTEL DU PARLEMENT
DIMANCHE 8 JUILLET - Réunion des Commissions permanentes*	HÔTEL LE CONCORDE
LUNDI 9 JUILLET - Cérémonie d'ouverture de la 44 ^e Session de l'APF <ul style="list-style-type: none"> • Allocution de M. Jacques Chagnon, Président de l'Assemblée nationale du Québec et Président de l'APF ; • Allocution d'un représentant du gouvernement du Québec; • Allocution de S.E. M^{me} Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie; • Conférence d'ouverture par M. Boucar Diouf, docteur en biologie, humoriste et animateur. Début de l'Assemblée plénière	HÔTEL LE CONCORDE
MARDI 10 JUILLET - Débat général première partie : Thème : <i>Le numérique et l'intelligence artificielle au service des législateurs et législatrices et de leur population</i> Panelistes invités : <ul style="list-style-type: none"> • M. Soufiane Ben Moussa, directeur des technologies de l'information de la Chambre des communes du Canada; • M^{me} Edith Yah Brou, blogueuse, entrepreneure et spécialiste des médias sociaux; • M. Marc-Étienne Ouimette, directeur des politiques publiques et des relations avec le gouvernement pour Element AI. M ^{me} Marie-Hélène Raymond, coordonnatrice de la stratégie numérique au Musée national des beaux-arts du Québec, agira à titre de modératrice.	HÔTEL LE CONCORDE
- Débat général deuxième partie : Thème : <i>Les bonnes pratiques des parlements francophones à l'ère du numérique</i> - Suite et fin de l'Assemblée plénière	HÔTEL LE CONCORDE

*Ces réunions ne sont ouvertes ni au public ni à la presse, toutefois il sera possible de prendre quelques images à l'ouverture de toutes les réunions. Pour toutes demandes, s'adresser à :

Céline Argy, Conseillère, responsable de la communication

Assemblée parlementaire de la Francophonie

cargy@apf-fr.org

4.2 PRINCIPAUX THÈMES DES RÉUNION DES COMMISSIONS ET DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

La **Commission politique** analysera les situations politiques dans l'espace francophone ainsi que l'engagement de l'APF pour appuyer le G5 Sahel. La commission examinera des rapports sur les missions de maintien de la paix de l'ONU, sur la gouvernance du numérique et sur la protection des droits des personnes LGBTI. Elle travaillera également sur la peine de mort dans l'espace francophone et sur le rôle des parlementaires concernant les migrations. Elle auditionnera le secrétaire exécutif de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

La **Commission de la coopération et du développement** examinera les questions portant sur la fiscalité et la corruption ainsi que sur le numérique en lien notamment avec l'agriculture. Elle fera le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Enfin, elle auditionnera des personnalités de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), qui fête ses trente ans, et de l'Association de Normalisation en Francophonie.

La **Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles** (CECAC), quant à elle, travaillera sur la mobilité des étudiants dans l'espace francophone, la transmission du savoir à distance à distance et l'utilisation du numérique dans les écoles. Elle recevra le président-directeur général de l'Office québécois de la langue française, pour discuter de la mission et des défis de cette institution québécoise, ainsi que la fondatrice de [Wapikoni](#), un organisme sans but lucratif qui combat l'isolement des jeunes des Premières Nations grâce à la création audiovisuelle.

Les travaux de la **Commission des affaires parlementaires** porteront sur la protection des données personnelles, avec notamment l'audition du président de la Commission d'accès à l'information du Québec, les déontologues et les codes d'éthique des parlements, la représentation parlementaire des expatriés ainsi que la place des parlementaires dans l'équilibre des pouvoirs avec leur gouvernement. La Commission examinera également les programmes de coopération parlementaire et assurera le suivi des résolutions de l'APF, dont elle est à l'origine, comme celle portant sur les enfants sans identité, pour un enregistrement universel des naissances.

Le **Réseau des femmes parlementaires** de l'APF travaillera sur divers thèmes, dont l'autonomisation des femmes à l'ère du numérique, les besoins en santé des femmes et des filles réfugiées, la traite des femmes et des filles dans l'espace francophone ainsi que les conséquences du non-enregistrement des naissances sur les droits des femmes et des filles. Le Réseau fera également un suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et des droits des femmes. Les parlementaires assisteront à un atelier consacré aux normes ISO sur les enjeux de l'accueil des femmes réfugiées.

4.3 CONTACT PRESSE

Pour toutes demandes d'accréditation pour les journalistes, veuillez contacter :

- **Claire Laliberté**, conseillère à la Direction des communications
Assemblée nationale du Québec
Téléphone : 418 643-1992, poste 70586
Courriel : claliberte@assnat.qc.ca

Les demandes de prises d'images et d'entrevues devront être adressées à:

- **Céline Argy**, Conseillère, responsable de la communication
Assemblée parlementaire de la Francophonie
Téléphone : +33 1 40 63 90 75
Courriel : cargy@apf-fr.org

ANNEXE 1

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

La section québécoise accueillera la 44^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie du **5 au 10 juillet 2018**.

Internet et Réseaux sociaux

Facebook: <https://www.facebook.com/apf.francophonie.org>

Twitter: <https://twitter.com/APFfrancophonie>

Facebook: <https://www.facebook.com/AssnatQc/>

Twitter: <https://twitter.com/AssnatQc>

Mot-dièse officiel pour l'Assemblée plénière : **#44apf**

Mot-dièse officiel pour le débat général : **#numeriqueAPF**

L'Assemblée plénière des 9 et 10 juillet sera télédiffusée en direct sur le Canal de l'Assemblée nationale et webdiffusée sur le site Internet au www.assnat.qc.ca

ANNEXE 2

COMPOSITION DE L'APF

[CLIQUEZ ICI POUR LA LISTE DES PARLEMENTS MEMBRES](#)

[CLIQUEZ ICI POUR LA LISTE DES MEMBRES DU BUREAU](#)